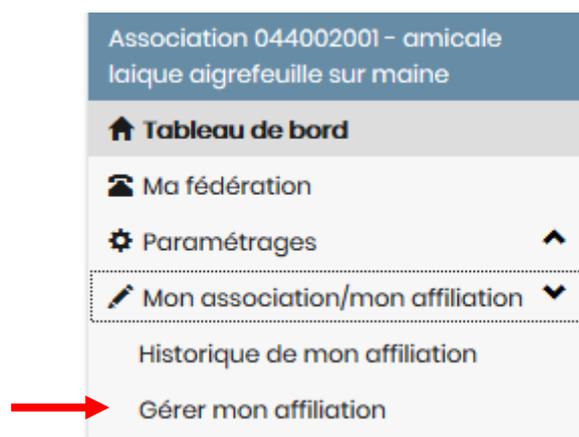


## RENOUVELER L’AFFILIATION DE SON ASSOCIATION POUR 2020/2021

Seul le Président ou le Trésorier peuvent renouveler et modifier l'affiliation de l'association.

Pendant toute la saison par le menu « Mon association/Mon affiliation => gérer mon affiliation » ils peuvent mettre à jour les informations sur l'association. Seule la modification des activités en cours de saison nécessitera un appel à la fédération départementale.



### Sommaire

ETAPE 1 : Démarrer la procédure de réaffiliation pour 2020/2021 .....	2
Le statut juridique et les choix d'affiliation .....	4
Les coordonnées de l'association .....	5
Les responsables de l'association .....	6
Les caractéristiques de l'association .....	7
Information sur l'affiliation à l'Usep .....	8
Information sur l'affiliation à l'Ufolep .....	9
Information sur l'affiliation culturelle .....	10
Information assurance .....	11
ETAPE 2 : Imprimer la demande de réaffiliation 2020/2021 à signer .....	12
ETAPE 3 : Envoi de la demande de réaffiliation 2020/2021 à la fédération .....	14
ETAPE 4 : Validation de votre réaffiliation 2020/2021 par la fédération .....	16

Si votre affiliation est à renouveler, cette zone apparaît sur votre tableau de bord :



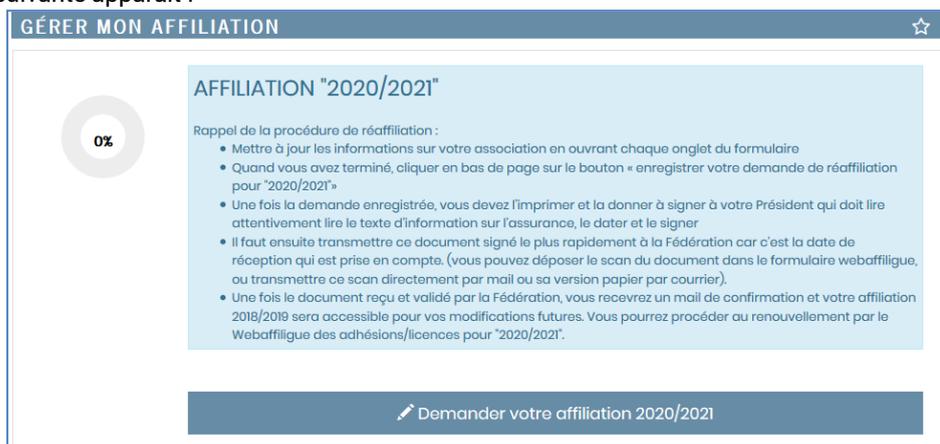
Cette zone disparaît dès que l'affiliation 2020/2021 est validée par votre fédération départementale.

### ETAPE 1 : DEMARRER LA PROCEDURE DE REAFFILIATION POUR 2020/2021

Pour démarrer le processus de réaffiliation, cliquez sur « Démarrer votre demande d'affiliation »



La fenêtre suivante apparaît :



Remarque :

Si vous êtes dans la période du 01/06 au 31/08, Affiligue.org est en « double saison » pour vous permettre de finir la saison en cours qui se clôture le 31/08 et de gérer avec anticipation la saison suivante qui démarre le 01/09/2019.

Vous verrez donc votre affiliation en cours et l'affiliation à renouveler.

GÉRER MON AFFILIATION
☆



100%

**AFFILIATION "2019/2020"**

Votre affiliation a été validée par votre fédération.

Vous pouvez la mettre à jour à tout moment, sauf pour les activités, où il vous faut contacter votre fédération.

✎ Modifier votre affiliation

---



0%

**AFFILIATION "2020/2021"**

Rappel de la procédure de réaffiliation :

- Mettre à jour les informations sur votre association en ouvrant chaque onglet du formulaire
- Quand vous avez terminé, cliquer en bas de page sur le bouton « enregistrer votre demande de réaffiliation pour "2020/2021" »
- Une fois la demande enregistrée, vous devez l'imprimer et la donner à signer à votre Président qui doit lire attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Il faut ensuite transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui est prise en compte. (vous pouvez déposer le scan du document dans le formulaire webaffiligue, ou transmettre ce scan directement par mail ou sa version papier par courrier).
- Une fois le document reçu et validé par la Fédération, vous recevrez un mail de confirmation et votre affiliation 2018/2019 sera accessible pour vos modifications futures. Vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".

✎ Demander votre affiliation 2020/2021

La procédure de réaffiliation vous est rappelée dans le texte affichée dans la zone bleue à coté du graphique à 0%.



0%

**AFFILIATION "2020/2021"**

Rappel de la procédure de réaffiliation :

- Mettre à jour les informations sur votre association en ouvrant chaque onglet du formulaire
- Quand vous avez terminé, cliquer en bas de page sur le bouton « enregistrer votre demande de réaffiliation pour "2020/2021" »
- Une fois la demande enregistrée, vous devez l'imprimer et la donner à signer à votre Président qui doit lire attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Il faut ensuite transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui est prise en compte. (vous pouvez déposer le scan du document dans le formulaire webaffiligue, ou transmettre ce scan directement par mail ou sa version papier par courrier).
- Une fois le document reçu et validé par la Fédération, vous recevrez un mail de confirmation et votre affiliation 2018/2019 sera accessible pour vos modifications futures. Vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".

Pour démarrer la réaffiliation, cliquer sur ce bouton :

✎ Demander votre affiliation 2020/2021

Votre fiche d'affiliation s'ouvre à l'écran. Les données sont celles enregistrées dans votre précédente affiliation par la Fédération. Vous pouvez modifier l'ensemble des informations.

GÉRER MON AFFILIATION
☆

AFFILIATION 2019/2020

Affiliation à La Ligue N° 044002001

Quel est le statut juridique ?

Association d'étudiant  OUI  NON

Socio-culturel  OUI  NON

Affiliation à l'UFOLEP ?  OUI  NON

Seulement à UFOBOX ?  OUI  NON

Convention UFOBOX ?  OUI  NON

Affiliation à l'USEP ?  OUI  NON

Section USEP ?  OUI  NON

Coordonnées
Caractéristiques
Vie associative
USEP
UFOLEP
SOCIO CULTURELLE
Communication

Informations assurance

Coordonnées du siège social

**Titre complet** AMICALE LAIQUE AIGREFEUILLE SUR MAINE

**Logo**

Logo de l'association  
Taille recommandée : 200x200 pixels

Votre logo apparaîtra sur votre page d'accueil webaffiligue association et adhérents s'imprimeront sur les demandes de renouvellement de licences et sur les licences ufolep.

## LE STATUT JURIDIQUE ET LES CHOIX D'AFFILIATION

Pour commencer, vérifiez votre statut juridique et les affiliations que vous souhaitez obtenir pour 2020/2021 :

Quel est le statut juridique ?

Association d'étudiant  OUI  NON

Socio-culturel  OUI  NON

Affiliation à l'UFOLEP ?  OUI  NON

Seulement à UFOBOX ?  OUI  NON

Convention UFOBOX ?  OUI  NON

Affiliation à l'USEP ?  OUI  NON

Section USEP ?  OUI  NON

**Statut juridique** = association loi 1091

### 3 Choix d'affiliation principaux :

- Socioculturel => l'association a des activités culturelles avec délivrance de cartes culturelles
- Affiliation Ufolep => l'association a des activités sportives avec délivrance de licences Ufolep
- Affiliation Usep => l'association a des activités sportives périscolaires avec délivrance de licences Usep
- Section Usep => (s'ajoute à l'affiliation Usep) pour les associations ayant des sections pour leurs activités culturelles et sportives et qui font des activités périscolaires.

### 2 Choix d'affiliation spécifiques :

- Association d'étudiants= » associations gérées par des étudiants
- UFOBOX =» associations ayant signées une convention spécifique avec l'Ufolep départementale pour la mise en place d'activités non compétitives soumis à adhésion

Si vous souhaitez les activer, contactez d'abord votre fédération départementale.

Remarque :

Le choix « socioculturel » est indépendant de votre affiliation à la ligue de l'enseignement qui est nécessaire pour vous permettre d'accéder notamment à son service d'assurance APAC proposé dans votre affiliation.

Naviguez ensuite dans les différents onglets pour compléter ou mettre à jour les données enregistrées :

Coordonnées	Caractéristiques	Vie associative	USEP	UFOLEP	SOCIO CULTURELLE	Communication	Informations assurance
-------------	------------------	-----------------	------	--------	------------------	---------------	------------------------

## LES COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Coordonnées », vous mettez à jour les informations sur le siège social de l'association :

Coordonnées du siège social

**Titre complet** : AM... AIGREFEUILLE SUR MAINE

**Logo** :  Votre logo apparaîtra sur votre page d'accueil webaffiligue association et adhérents s'imprimera sur les demandes de renouvellement de licences et sur les licences ufolep.  
 Sélectionner une image

**Numéro / Voie** : Che... 78

**Complément 1** : 11 Rue de la... RD

**Complément 2** :

**Code postal** : 44140

**Ville** : AIGREFEUILLE SUR MAINE

**Téléphone** : 02... 78

**Fax** :

**N° RNA** :

**Site Internet** :  

**Email** : we...@...org

Ces informations apparaîtront sur l'espace Affiligue.org de vos adhérents dans le menu « Mon association / ma fédération » :

**ADHÉRENT: VOTRE ASSOCIATION** ☆

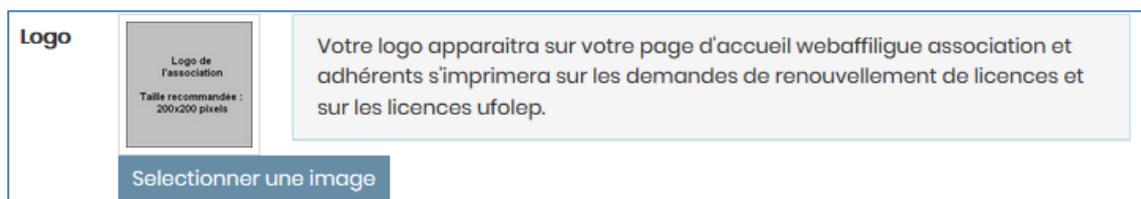
VOTRE ASSOCIATION	VOTRE FÉDÉRATION							
<p><b>AIGREFEUILLE SUR MAINE</b></p> <p>Che... 78</p> <p>11 Rue de la... RD</p> <p>44140... MAINE</p> <p><u>Site internet:</u></p> <p>Les contacts de votre association</p> <table border="1"> <tr> <td>Président</td> <td>Trésorier</td> <td>Secrétaire</td> </tr> </table>	Président	Trésorier	Secrétaire	<p><b>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FAL 44</b></p> <p>9 rue des Olivettes</p> <p>44041 NANTES CEDEX 1</p> <p><u>Site internet:</u> www.fal44.org</p> <p>Les contacts de votre fédération</p> <table border="1"> <tr> <td> <p><b>PRONOST Anne-Marie</b></p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> <td> <p><b>DOUILLARD Bruno</b></p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> </tr> <tr> <td> <p><b>CHEVALIER Pierre</b></p> <p>USEP</p> <p>☎</p> </td> <td> <p><b>GUERIN Sophie</b></p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p> </td> </tr> </table>	<p><b>PRONOST Anne-Marie</b></p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p><b>DOUILLARD Bruno</b></p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p><b>CHEVALIER Pierre</b></p> <p>USEP</p> <p>☎</p>	<p><b>GUERIN Sophie</b></p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>
Président	Trésorier	Secrétaire						
<p><b>PRONOST Anne-Marie</b></p> <p>UFOLEP</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>	<p><b>DOUILLARD Bruno</b></p> <p>FAL</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>							
<p><b>CHEVALIER Pierre</b></p> <p>USEP</p> <p>☎</p>	<p><b>GUERIN Sophie</b></p> <p>Centre de ressources</p> <p>☎ webaffiligue@laligue.org</p>							

Vous avez la possibilité de scanner le logo de votre association. Il apparaîtra :

- Sur votre tableau de bord Affiligue.org
- Sur le tableau de bord de l'espace de vos adhérents
- Sur les cartes et licences
- Sur les demandes de renouvellement d'adhésion/licence

- Sur vos emails envoyés par Affiligue.org

Pour ajouter votre logo, cliquer sur le bouton SELECTIONNER UNE IMAGE et importer le fichier présent sur votre ordinateur.



## LES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Coordonnées », vous mettez à jour les informations sur les responsables de l'association :

Pour les responsables, vous pouvez mettre les informations sur une personne existante, choisir un autre adhérent de l'association ou saisir une nouvelle personne.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également compléter la liste des responsables en utilisant la fonction « Ajouter... » en bas du tableau des responsables :

Seuls le président, le trésorier et le secrétaire apparaîtront sur l'espace Affiligue.org de vos adhérents dans le menu « Mon association / ma fédération ».

Le correspondant est identifié sur le tableau comme « référent » à contacter :

Dans la partie « Information RGPD » nous vous proposons de nous indiquer ce que nous pouvons faire avec les coordonnées communiquées dans votre fiche d'affiliation :

**Autorisation d'utilisation des coordonnées de votre association**

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ?  OUI  NON

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP (4), l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ?  OUI  NON

Acceptez-vous d'être géolocalisé sur le site de l'ufolep nationale ([www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)) ?  OUI  NON

– (4) Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, Sveltus (Gym) ; Univdl (syndicat des véhicules de loisirs) ; Casalsport (multisport) pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf. Liste sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)).

Vous pouvez également consulter le texte d'information RGPD obligatoire et les coordonnées de la personne à contacter à la Ligue de l'enseignement qui administre Affiligue.org si vous avez des interrogations

**TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par la Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'affiliation de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par la Ligue de l'enseignement. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : [rgpdaff@laligue.org](mailto:rgpdaff@laligue.org). Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

## LES CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Dans l'onglet « Caractéristiques », vous mettez à jour les informations sur l'association renseignées lors de votre affiliation précédente :

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le  à la Préfecture (ou Tribunal d'instance pour l'Alsace-Moselle) de  de

Précisez l'objet statutaire de votre association ? (tel qu'il est écrit dans vos statuts)

Combien avez-vous d'Administrateurs ?  
 Hommes  
 Femmes

Budget annuel  
 ? moins de 1 000€  
 de 1 000€ à 5 000€  
 de 5 000€ à 10 000€  
 de 10 000€ à 50 000€  
 50 000€ et plus

La Ligue de l'enseignement soutient l'engagement des bénévoles. Vous pouvez vous rapprocher de votre Fédération pour connaître les différentes modalités d'accompagnement de votre projet associatif (fonctions des centres de ressources à la vie associative, formation des bénévoles, prêt de matériel et de salles, mise en lien avec d'autres associations du territoire, etc.).

L'affiliation de votre association concerne

Toutes les activités/sections de l'association   
 Uniquement certaines sections de l'association   
 A qui s'adressent vos activités ?

Agréments ministériels

Agrément :

Votre association est-elle employeur ?

La Ligue de l'enseignement accompagne les associations dans leur fonction d'employeur. Vous pouvez vous rapprocher de votre Fédération pour connaître les services proposés (Réalisation de bulletins de paye, formation à la fonction employeur, mise en lien avec un appui juridique et/ou un syndicat d'employeur, aide à la formation des salariés, etc.).

Votre association est-elle employeur ?  OUI  NON

Certains éléments sont obligatoires comme l'objet statutaire ou votre budget annuel.

## INFORMATION SUR L'AFFILIATION A L'USEP

Dans l'onglet « Usep », qui apparait uniquement si vous avez choisie l'affiliation à l'Usep, vous devez compléter les informations sur vos actions scolaires et périscolaires :

La liste de vos activités périscolaire pratiqués par vos adhérents licenciés Usep :

Vos activités USEP

USEP (Multisports) - 3915

- 3903 - Animation péri-scolaire
- 3901 - Classes relais
- 3908 - Formation des délégués élèves
- 3910 - Garderie scolaire
- 3907 - Lire et faire lire
- 3912 - Organisation de classes de découverte
- 3913 - Organisation de séjours linguistiques
- 3911 - Travail avec les familles

Le lieu d'action de votre association :

L'association est :

L'association se situe:  En ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)   
 En QPV (Quartier Prioritaire de la Ville)

Votre vie statutaire au sein de l'association

Vie statutaire de l'association (Situation à la date de l'affiliation)

L'association dispose-t-elle d'un Comité Directeur ? (obligatoire)  OUI  NON

Nombre total de membres adultes élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre total d'enfants élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre total de parents d'élèves élus (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

Nombre de femmes adultes élues (Indiquer 0 si pas de Comité Directeur) (obligatoire)

## Votre vie sportive

Vie Sportive

L'association a-t-elle rédigé un projet ? (obligatoire)  OUI  NON

Si oui, le projet et les activités USEP sont-ils inscrits au projet d'école ? (obligatoire)  OUI  NON

Combien d'enfants en situation de handicap (reconnus MDPH) ont participé aux rencontres sportives USEP en 2019 / 2020 (obligatoire):

## INFORMATION SUR L'AFFILIATION A L'UFOLEP

Dans l'onglet « Ufolep », qui apparaît uniquement si vous avez choisie l'affiliation à l'Ufolep, vous devez compléter les informations sur vos activités sportives :

La liste précise des activités pratiquées par vos adhérents pour obtenir leur licence Ufolep :

Les activités UFOLEP pratiquées au sein de votre association

Ces données « activités » ne peuvent pas être modifiées en cours de saison par internet. Prenez contact avec la Fédération qui peut faire cette modification.

L'association sportive souhaite être identifiée comme "Association UFOLEP Multi-activités" donc les codes activités sont détaillés ci-dessous.  OUI  NON

Vos activités Sportives UFOLEP

Désignation		Section
22007 - Yoga Qi-Gong	22007	Section Yoga - Mr XXXXX (4)
26030 - Accro-Basket	26030	Section Acro-Basket - Mr YYYY (5)
29042 - Accrobranche - parcours acrobatiques	29042	Section principale (1)

## Remarque :

Par défaut une activité est rattachée au « Correspondant asso ». Si vous avez identifié des responsables de section dans le menu « Paramétrage => Gérer plusieurs sections, écoles ou classes », vous pouvez associer une ou plusieurs activités à ce responsable de section.

Désignation		Section
22007 - Yoga Qi-Gong	22007	Section Yoga - Mr XXXXX (4) ▼

La gestion des sections permet à la fédération de vous adresser, sur demande, une facture de licence à cette section. Elle permet aussi à l'Ufolep d'écrire aux responsables d'activités des associations au lieu du correspondant générique qui devra relayer l'information aux responsables.

Comment souhaitez vous gérer les certificats médicaux de vos licenciés ?  
Ce choix est valable pour l'ensemble de la saison sportive.

Pour les associations UFOLEP : gestion des certificats médicaux

Afin de raccourcir les délais de traitement des demandes de licences par le comité départemental, il vous est proposé de procéder à la vérification et à la conservation des certificats médicaux de vos adhérents.

Je m'engage à vérifier la conformité des certificats médicaux et à les conserver pendant 10 ans  OUI

**NON (l'association devra les transmettre à la Fédération)**

Pour la 1ère prise de licence, il est demandé de présenter un certificat médical de non contre-indication de moins de 1 an pour les activités sportives demandées avec la mention «compétition» si pratique compétitive.

Pour le renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical peut ne pas être demandé (pour les activités R1, Ecole de sport R2 et Activités aquatiques d'entretien), demandé tous les ans (pour les activités à conditions particulières : Rugby (R2), Tir sportif (R2), Alpinisme (R3), Plongée sous-marine (R3), Spéléologie (R3) + toutes les activités R4 et R6 (sports mécaniques) ou enfin, tous les 3 ans (toutes les autres activités).

L'Ufolep vous propose une adhésion à son partenaire CNEA – Syndicat employeur au service des associations sportives ayant des besoins de conseils juridiques sur la gestion de leur salarié. Vous pouvez décliner cette offre gratuite :

Adhésion au CNEA

Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, vous êtes adhérent au CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir), organisation professionnelle de la branche du sport. L'Ufolep prend en charge votre cotisation CNEA dans le cadre d'une adhésion groupée.

Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case :

## INFORMATION SUR L'AFFILIATION CULTURELLE

Dans l'onglet « Socioculturelle », qui apparaît uniquement si vous avez choisie l'affiliation culturelle, vous pouvez compléter la liste de vos activités culturelles pratiquées par vos adhérents

Vos activités socioculturelles				
050204 - Groupe d'étude ou de recherche	050204	Section principale (1) ▼		✖
3907 - Lire et faire lire	3907	Section principale (1) ▼		✖
-				+

Remarque :

Par défaut une activité est rattachée au « Correspondant asso ». Si vous avez identifié des responsables de section dans le menu « Paramétrage => Gérer plusieurs sections, écoles ou classes », vous pouvez associer une ou plusieurs activités à ce responsable de section.

3907 - Lire et faire lire	3907	Section Lire et Faire lire - Mme VVVVVV (6) ▼
---------------------------	------	---

La gestion des sections permet à la fédération de vous adresser, sur demande, une facture d'adhésion à cette section. Elle permet aussi à la fédération d'écrire aux responsables d'activités des associations au lieu du correspondant générique qui devra relayer l'information aux responsables.

## INFORMATION ASSURANCE

Dans l'onglet « Information assurance » vous pouvez consulter le texte d'information sur la procédure pour bénéficier de l'assurance proposée par la ligue de l'enseignement avec son service interne APAC ASSURANCES dans le cadre de votre affiliation culturelle, Ufolep et /ou Usep. Vous pouvez également consulter la notice d'information sur la garantie multirisque proposée.

Le responsable affiliation de votre Fédération départementale est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les garanties proposées par la Multirisque Adhérents Association, et sur la fiche diagnostic qui permet d'évaluer les besoins de votre association. Si vous ne voyez l'utilité d'en bénéficier cette année, informez en la fédération qui vous communiquera dans ce cas la procédure à suivre.

Selon le choix de vos affiliations, 2 textes différents visibles à l'écran :

### Si vous avez choisi uniquement l'affiliation culturelle et/ou l'affiliation Ufolep

**L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances.** Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

*En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'UFOLEP avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'UFOLEP ces garanties obligatoires (En cas de refus des conditions énoncées, veuillez contacter votre Comité Départemental Ufolep ainsi que votre délégation départementale APAC).*

En vous réaffiliant à la Ligue de l'enseignement vous avez attesté :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remise (Consulter le document PDF: MAA mixtes) ,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
  - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
  - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant, dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences UFOLEP devront avoir été préalablement homologuées.

**ATTENTION :** Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

Nous vous invitons à contacter votre responsable Apac départemental pour des informations complémentaires sur la couverture assurance de votre association et de vos adhérents.

### Si vous avez choisi l'affiliation uniquement à l'Usep

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **Aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

*L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.*

En signant votre demande d'affiliation vous avez attesté :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise (Consulter le document PDF: MAA Scolaires) ,
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.

Au-delà des activités Usep en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat. Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

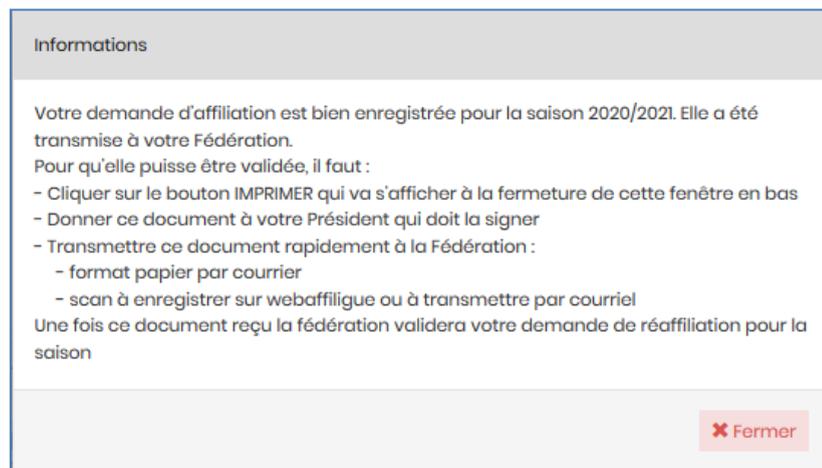
Quand vous avez terminé la mise à jour des informations de votre fiche d'affiliation, cliquez en bas de page

 Enregistrer votre demande de réaffiliation pour 2020/2021

Répondre oui au message suivant :



Le message suivant vous rappelle la suite de la procédure pour vous renouveler votre affiliation :



## ETAPE 2 : IMPRIMER LA DEMANDE DE REAFFILIATION 2020/2021 A SIGNER

Une fois que vous avez fermé cette fenêtre, votre fiche association apparait dans un écran unique.

La procédure de réaffiliation faite par Affiligue.org ne permet pas de déroger à l'obligation d'une signature manuscrite sur la demande de réaffiliation 2020/2021 qui vous propose de bénéficier d'une couverture assurance.

### Note :

A ce jour, nous ne pouvons pas vous proposer de signature numérique (signature internet). Elle répond à un cadre légal avec des normes européennes et un coût financier qui ne nous permettent pas aujourd'hui de l'implanter dans nos applications.

Un bouton « Imprimer » est en haut et en bas de la page pour vous permettre d'imprimer la fiche simplifiée en recto A4.

En haut de page :



Si tout est correct, daté et signé le document :

licence Ufolep le cas échéant, dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, ou il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération Départementale.

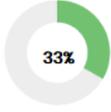
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences Ufolep devront avoir été préalablement homologuées.

**ATTENTION :** Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

Signature du/de la responsable légal.e



Quittera l'affichage de la page en cliquant en bas de page sur le bouton FERMER LE DOCUMENT. Affiligue.org revient sur l'écran de suivi de votre réaffiliation : vous avez avancé à 33% de la procédure.



### AFFILIATION "2020/2021"

Vous avez enregistré votre demande d'affiliation, vous devez :

- Donner la demande imprimée à signer à votre Président
- Votre président doit attentivement lire le texte d'information sur l'assurance, le dater et le signer
- Transmettre ce document signé le plus rapidement à la Fédération car c'est la date de réception qui sera prise en compte. (Vous devez cliquer sur le bouton ci dessous et nous préciser si vous envoyer le document papier signé par courrier ou si vous souhaitez l'envoyer numériquement en enregistrant le scan du document signé).
- Une fois le document validé par la Fédération (information affichée dans votre menu « mon affiliation », vous pourrez procéder au renouvellement par le Webaffiligue des adhésions/licences pour "2020/2021".



✎ Modifier votre affiliation

 Transmettre le document de demande d'affiliation 2020/2021

Si vous constatez des erreurs ou des oublis de modifications, vous pouvez toujours modifier votre fiche de renouvellement d'affiliation tant que vous êtes à l'étape 33 % en cliquant sur le bouton MODIFIER VOTRE AFFILIATION

## ETAPE 3 : ENVOI DE LA DEMANDE DE REAFFILIATION 2020/2021 A LA FEDERATION

Pour finir votre demande de réaffiliation, il faut l'envoyer à la Fédération.

Vous devez au préalable scanner votre document signé (ou en faire une photo avec votre téléphone que vous pourrez ensuite récupérer sur votre ordinateur).

Quand le document numérisé est prêt, cliquez sur ce bouton :

 Transmettre le document de demande d'affiliation 2020/2021

Le message suivant apparaît pour proposer un transfert numérique

Document d'affiliation ✕

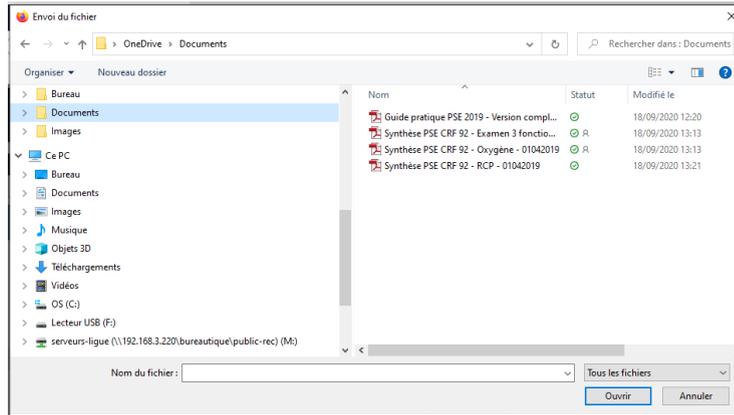


Sélectionner le fichier de la page relatif au document: document d'affiliation

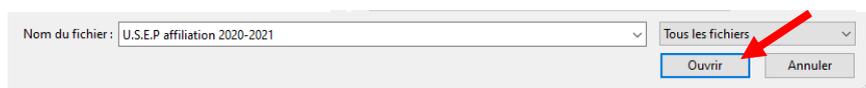
✓ Enregistrer

✕ Annuler

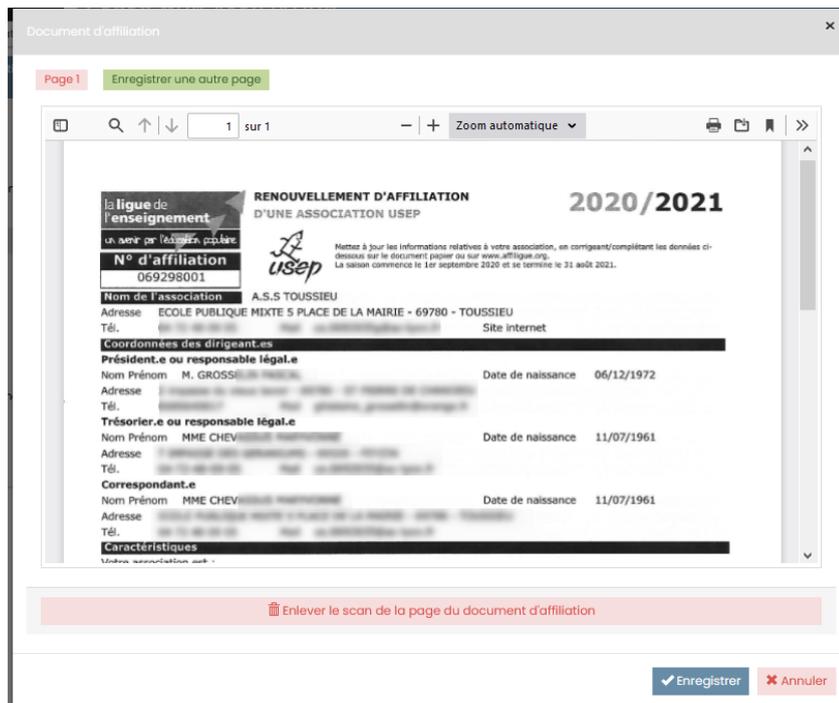
Chercher sur votre ordinateur le fichier à transmettre :



Une fois sélectionné, cliquer sur le bouton OUVRIIR :



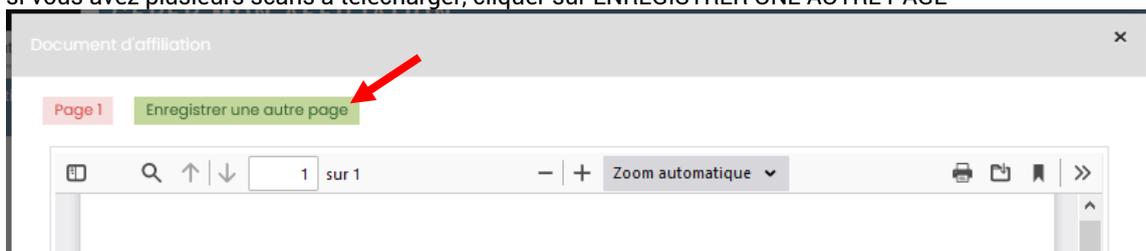
La prévisualisation de votre document apparaît.



Si vous avez terminé : cliquer sur le bouton ENREGISTRER

Remarque :

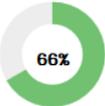
si vous avez plusieurs scans à télécharger, cliquer sur ENREGISTRER UNE AUTRE PAGE



Un message confirme que la Fédération a été informée de votre demande et qu'elle doit recevoir une demande de réaffiliation papier datée et signée pour valider votre réaffiliation 2020/2021.

Informations
Demande transmise
<a href="#">✕ Fermer</a>

Vous revenez à la page indiquant le suivi de votre demande de réaffiliation qui est maintenant à 75% : en attente de validation par la Fédération.



**REAFFILIATION "2020/2021"**

Vous avez enregistré votre demande d'affiliation, vous avez adressé par courrier votre demande d'affiliation "2020/2021" signée par votre président.

Votre demande d'affiliation est en attente de réception et de traitement.



Dès que votre affiliation sera traitée par votre fédération, vous recevrez un Mail d'alerte notifiant le changement de statut de votre demande.

#### ETAPE 4 : VALIDATION DE VOTRE REAFFILIATION 2020/2021 PAR LA FEDERATION

Quand votre fédération aura validé votre affiliation, votre page Affiligue.org de suivi de votre demande d'affiliation affichera :



**AFFILIATION "2020/2021"**

Votre affiliation a été validée par votre fédération.

Vous pouvez la mettre à jour à tout moment, sauf pour les activités, où il vous faut contacter votre fédération.



[✎ Modifier votre affiliation](#)

A noter que votre Tableau de bord affiche dorénavant le message « Bienvenue sur Affiligue.org »

**la ligue de l'enseignement** WEBAFFILIGUE 2019/2020 WA TEST ASSOCIATION

Sélectionner un autre espace  
Association 044002001 - amicale laïque aigrefeuille sur maine

Association 044002001 - amicale laïque aigrefeuille sur maine

**Tableau de bord**

- Ma fédération
- Paramétrages
- Mon association/mon affiliation
- Mes adhésions
- Factures de la fédération et suivi comptable
- Factures du cd ufolep et suivi comptable
- Gérer les participants tipo
- Impressions
- Agenda
- Webrencontres usap
- Gestion de l'espace de vos adhérents
- Ecrire par mail aux adhérents

**ASSOCIATION: TABLEAU DE BORD**

16 mai 2020 Bienvenue sur Webaffiligue

**ACTUALITÉS**

14 mai 2020 **prochaine réunion web vendredi 15 mai à 20h30**

la ligue de l'enseignement vous invite à une conférence Web le vendredi 15 mai à 20h30 pour échanger ensemble sur la reprise des activités en septembre prochain...

**OUTILS**

Bascompta Lumni

**AGENDA**

Departemental Association Saisir un nouvel événement

Test enchaînement étapes  
01/10/20 LA BAULE

**MON RÉFÉRENT**

M C  
Il oc  
441  
MAINE  
00 00  
@laligue.org

Vous pouvez maintenant gérer le renouvellement de vos adhérents.